

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2023

- De mandater notre responsable en loisir de prendre part aux rencontres du comité de suivi ;
- De s'engager à la hauteur de 500\$ par année pour les trois prochaines années dans le projet ;
- D'autoriser la direction générale et le maire à signer le protocole d'entente du projet loisir pour tous ;

4. 2023-111

SYSTÈME DE CHAUFFAGE CENTRE LEPAGEOIS-OCTROI

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage octroi le contrat pour le changement du système de chauffage au centre Lepageois à Réfrigération Air C avec le système suivant par l'installation d'une chaudière électrique et d'une thermopompe au montant de 31 940\$ avant tx. Les fonds sont pris avec le programme PRABAM.

5. 2023-112

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Josée Martin, déclare la clôture de l'assemblée à 19h14.

Magella Roussel, maire

Tammy Caron,
Directrice générale et greffière-
trés., DMA

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2023 à 19h00, tenue au Centre Lepageois.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire